

105 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 / BUDGET ANNEXE CAVEAUX NOUVEAU CIMETIERE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le compte de gestion dressé à zéro par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Monsieur le Maire précise que le compte administratif n'existe pas, le receveur ayant créé le budget en prévision des opérations à comptabiliser, mais aucun budget n'a été voté sur l'exercice 2018.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal,

- de déclarer que le compte de gestion du budget annexe caveaux nouveau cimetière dressé pour l'exercice 2018 par le receveur à zéro, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.